



PSTE

MAGAZINE

INFORM'EXPRESS

N°513
Été 2025

MENSUEL DE LA FÉDÉRATION CFTD PROTECTION SOCIALE TRAVAIL EMPLOI

SPÉCIAL 27^E CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION PROTECTION SOCIALE TRAVAIL EMPLOI

NANCY 11 AU 13 JUIN
2025



27^{ÈME} CONGRÈS
CFTD PSTE

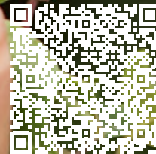


Vous épauler et être solidaire de votre quotidien.

Acteur socialement très engagé,
AG2R LA MONDIALE est aux côtés des actifs,
des retraités et de leurs ayants droit pour
leur apporter conseil et soutien, lors d'une
période difficile.

Notre démarche Ecoute Conseil Orientation
met en place des actions personnalisées pour
vous orienter vers les solutions adaptées
à votre situation, et, éventuellement, vous
apporter une aide financière.

Prenez contact dès
maintenant avec nos
conseillers sociaux au
09 69 36 10 43 (coût d'un appel local)



00006468-250623-01 - © GETTY IMAGES - GIE AG2R - MEMBRE D'AG2R LA MONDIALE - 14-16, BOULEVARD MALES-HERBES 75008 PARIS - 801 947 052, R.C.S. PARIS.



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main
sur demain

Épargne
Retraite
Santé
Prévoyance

Des échanges humains intenses et une énergie collective précieuse

“
*Nous avons désormais
une feuille de route
claire pour les quatre
années à venir.*”



HÉLÈNE IBANEZ
Secrétaire Générale
Fédération PSTE

Ce numéro spécial d'*Inform'Express* revient en images et en textes sur un temps fort de notre vie fédérale : notre 27^{ème} congrès qui s'est tenu du 11 au 13 juin dernier à Nancy.

Pendant trois jours, 149 délégué-es issu-es de 28 syndicats – soit plus de 90 % des syndicats de notre fédération – se sont réuni-es pour débattre, partager, confronter les idées et construire ensemble notre feuille de route pour les quatre années à venir. Ce congrès a été à l'image de notre fédération : vivant et exigeant.

À travers dix débats et de nombreuses interventions à la tribune, c'est une vision CFDT ambitieuse et résolument tournée vers l'avenir qui s'est affirmée. Une vision d'une société plus juste, plus solidaire, plus démocratique, plus écologiste et plus féministe. Cette richesse de réflexion et de proposition est le fruit d'un engagement collectif fort, que ce numéro vous invite à revivre.

Vous y retrouverez des moments de débat bien sûr, mais aussi les visages, les émotions, les instants de convivialité qui font la force de notre organisation. Car ce congrès, c'était aussi cela : des échanges humains intenses et une énergie collective précieuse.

Ce que nous retiendrons aussi, c'est la sincérité et la qualité des échanges, l'écoute mutuelle et la capacité à confronter nos idées dans le respect et la bienveillance. C'est cela, la force de notre fédération : savoir construire ensemble, dans la diversité de nos expériences et de nos réalités de terrain.

Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de ce congrès, qu'ils aient été à la tribune, dans la salle, en coulisses ou sur le terrain. Merci à vous, enfin, de continuer à faire vivre nos orientations dans vos syndicats, dans vos actions quotidiennes, au plus près des travailleuses et des travailleurs.

Nous avons désormais une feuille de route claire pour les quatre années à venir. Les défis devant nous sont nombreux, mais l'enthousiasme et l'énergie qui ont traversé notre congrès me rendent confiante : nous avons les ressources humaines, les idées et la volonté collective pour les relever.

SOMMAIRE

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Une présentation vivante pour un travail collectif

RAPPORT FINANCIER

Des finances maîtrisées pour une fédération au service de ses syndicats

Les syndicats ont la parole

Réponse aux interventions des syndicats

LA RÉFORME DES STATUTS

RÉFORME STATUTAIRE

Réunions du Bureau fédéral en visioconférence

LA RÉSOLUTION

RÉSOLUTION

Une résolution pour faire front, agir, et transformer

Dix débats, dix regards sur les défis du syndicalisme

LES TEMPS FORTS

Jeunes générations : une place à part entière

INTERVENTION CONFÉDÉRALE

« L'importance de l'engagement collectif pour bâtir une société plus juste, solidaire et durable »

Une voix des Outre-mer, un message de solidarité

Résultats des élections du bureau fédéral

Une ouverture sous le signe du collectif, de l'écoute et de l'élan



C'est avec "une grande émotion et une profonde fierté" qu'Emmanuelle Perin, secrétaire générale adjointe de la fédération PSTE, a ouvert le 27^e congrès, ce 11 juin dernier à Nancy. À la tribune du Centre Prouvé, elle s'est adressée aux congressistes venus de toute la France, saluant chaleureusement leur engagement : "Merci d'avoir pris le temps de venir représenter vos syndicats, vos équipes, vos adhérentes et adhérents, vos collègues."

Durant trois jours, les militantes et militants réunis auront à débattre, à décider et à tracer collectivement un cap pour les quatre années à venir. Car un congrès, a rappelé Emmanuelle, "ce n'est pas seulement une formalité statutaire". C'est un moment fort, politique, fondateur : "C'est notre rendez-vous, tous les quatre ans, pour regarder ensemble le chemin parcouru, à travers le rapport d'activité et le rapport financier, et pour construire, ensemble, une boussole commune."

Un cap commun à inventer collectivement.

Lors de son intervention, la secrétaire générale ad-

jointe a clairement posé l'enjeu de ce 27^e congrès : faire vivre la démocratie syndicale en donnant à chaque délégation la possibilité de peser dans les choix qui guideront l'action fédérale, construire ensemble et définir "une feuille de route à la hauteur des défis" qui attendent la fédération. Rapport d'activité, rapport financier, résolution fédérale, propositions statutaires et amendements... chaque étape du programme a été détaillée pour permettre aux congressistes — en particulier celles et ceux pour qui c'était le premier congrès, et qui représentaient plus de la moitié des participants — de se repérer. "Ce congrès est le vôtre. Il doit refléter la richesse de notre fédération, de vos syndicats, de vos réalités de terrain", a rappelé Emmanuelle.

Rendre hommage à celles et ceux qui font la CFDT.

Emmanuelle Perin a également tenu à remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à l'organisation du congrès : les membres du Bureau fédéral sortant, la commission des résolutions, l'équipe du plateau fédéral, les bénévoles, les partenaires présents sur les stands, les équipes confédérales de

l'ARC et du développement, ainsi que l'URI Grand Est pour son accueil. Elle a aussi pris un moment pour évoquer avec émotion les militantes et militants qui nous ont quittés au cours de la mandature. Avec pudeur, elle a simplement rappelé que chacune et chacun, dans la salle, portait en pensée des visages, des camarades, des parcours. Elle a invité l'assemblée à leur rendre hommage par des applaudissements chaleureux. Un moment simple, sincère, profondément collectif, qui a touché les congressistes et donné une résonance humaine à l'ouverture de ces trois journées de travail.

"Du collectif, de la clarté et de l'élan".

En guise de conclusion, Emmanuelle Perin a lancé une invitation à vivre pleinement ce congrès : "Je vous invite à faire de riches rencontres, à échanger entre vous, et surtout à faire équipe", rappelant ainsi que ce moment est avant tout un temps de partage collectif. "Je vous souhaite à toutes et tous des échanges denses, utiles et constructifs, et surtout : du collectif, de la clarté et de l'élan", a-t-elle conclu. ■

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Une présentation vivante pour un travail collectif

C'est devant une salle attentive et curieuse qu'Hélène Ibanez, secrétaire générale de la fédération PSTE, a présenté le rapport d'activité de la mandature écoulée.

Un exercice exigeant, qu'elle a su rendre vivant et incarné grâce à un format original : son intervention a été rythmée par des vidéos mettant en lumière les projets menés sur le terrain et les militantes et militants qui les ont portés. *“Ce rapport, c'est le fruit d'un travail collectif, celui du Bureau fédéral, des équipes fédérales, mais aussi de chaque syndicat, de chaque section, de chaque camarade engagé-e à nos côtés.”* En quatre ans, ce sont 53 projets concrets qui ont été menés, répartis en 17 grandes thématiques structurantes. Le tout s'inscrit dans une démarche revendiquée de pilotage en mode projet, réajustée à chaque CSF, avec un objectif politique fort : rendre l'action fédérale plus lisible, plus participative, plus transparente. *“Dire ce que l'on fait, pourquoi on le fait, avec quels moyens, évaluer les résultats obtenus : tout cela participe de notre démocratie interne.”*

Des combats concrets pour les salarié-es

Parmi les avancées marquantes de la mandature, Hélène Ibanez est revenue sur plusieurs luttes exemplaires. À commencer par celle autour du Montant Net Social (MNS), un enjeu technique au départ, devenu un combat majeur. *“Grâce aux alertes de nos syndicats, à une réaction rapide, et à une forte campagne fédérale, nous avons obtenu que la part employeur de la prévoyance soit exclue du calcul. Ce sont des milliers de salarié-es qui ont évité une baisse de leurs prestations sociales.”*

La question de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) a également traversé la mandature. La secrétaire générale a évoqué notamment l'accord sur le travail hybride à l'APEC, l'accord QVT signé dans un contexte tendu à l'AFPA, ou encore l'accord sur les salariés proches aidants à la Sécurité sociale. *“Dans ce dernier cas, ce sont 4,1 millions d'euros que nous avons permis de négocier. Un vrai marqueur de ce que peut produire une action*

syndicale CFTD : concrète, utile, solidaire.” L'égalité professionnelle a constitué un fil rouge fort. La fédération a mené une étude avec le cabinet Syndex, qui a mis en lumière jusqu'à 28 % d'écart de rémunération entre les femmes et les hommes dans certaines branches fortement féminisées. *“Ces chiffres ont nourri nos revendications dans les négociations classifications.”* Hélène a également mis en lumière la form'action “Stop VSST” contre les violences sexistes et sexuelles au travail, élaborée collectivement et testée dans sept sections. *“Ce travail, ce sont nos militantes qui l'ont porté. Elles l'ont incarné, et grâce à elles, des lignes ont bougé.”*

Pouvoir d'achat, classifications et avenir du syndicalisme

La mandature a été traversée par la crise inflationniste. Face à cela, la fédération a obtenu des augmentations significatives dans certains champs, comme l'Insertion, un premier accord d'intéressement à France Travail, ou encore la généralisation de la complémentaire santé dans la fonction publique, signée par le SYNTef en 2024.

Les classifications ont également occupé une place centrale, parfois dans des négociations difficiles. *“L'accord de la Sécurité sociale, signé après l'échec de 2021, est une vraie victoire. Ailleurs, comme dans la mutualité, les discussions ont été plus complexes, mais nous avons tenu le cap : reconnaissance des compétences, égalité salariale, lisibilité.”* À travers son intervention, Hélène a insisté sur la nécessité de “penser demain”, en investissant dans le renouvellement et l'engagement militant. Elle a salué les projets portés par la fédération : le rassemblement “The Event” qui a réuni plus de 150 jeunes, la fresque du parcours militant, les actions autour de l'accueil et de la fidélisation des nouveaux adhérents. La transition écologique n'a pas été oubliée. Le congrès lui-même a intégré des engagements écoresponsables. Une form'action sur la transition juste a également été expérimentée. *“Ce n'est pas une thématique de plus, a-t-elle souligné. C'est un prisme à intégrer dans toutes nos actions.”*

Le rapport d'activité a été voté à 85,82% par les syndicats présents.



PHOTO DR

Une fédération utile, ouverte, engagée

Enfin, la secrétaire générale a mis en lumière les efforts réalisés pour renforcer les outils fédéraux tout en rationalisant les dépenses et en maintenant de la proximité avec les syndicats : appui au réseau des représentants de proximité, développement de la formation syndicale, réunions DOF en visio, et dématérialisation d'Inform'Express. *“On a parfois fait mieux avec moins, mais on l'a fait ensemble.”* L'occasion aussi de rappeler un engagement fort de la fédération *“Grâce aux économies réalisées sur d'autres postes, nous avons multiplié par dix les moyens alloués aux contrats DOFA à destination des syndicats »* explique-t-elle, mettant ainsi en lumière la volonté du Bureau Fédéral de faire plus pour accompagner les syndicats sur les dimensions développement, organisation et formation. Enfin, elle a tenu à remercier l'ensemble du collectif fédéral, les chargés de mission, les équipes administratives, les secrétaires de secteur, les anciennes secrétaires nationales, et bien sûr le Bureau fédéral. *“Un investissement parfois dans l'ombre mais essentiel, qui mérite d'être applaudi. Ce que vous voyez, ce que nous avons fait, c'est aussi grâce à elles et eux.”*

Un rapport d'activité à l'image de la fédération : engagé, utile, sincère — et profondément collectif. ■

RAPPORT FINANCIER

Des finances maîtrisées pour une fédération au service de ses syndicats

C'est à Pascal Nezan, trésorier fédéral sortant, qu'est revenue la mission de présenter le rapport financier de la mandature 2021-2024.

Un exercice qu'il a ouvert en rappelant une évidence trop souvent oubliée : *"L'activité syndicale fédérale ne pourrait être menée efficacement sans les ressources qui permettent sa réalisation."* Une phrase en apparence banale, mais dont le sens a traversé toute son intervention. Dans une présentation à la fois politique et technique, Pascal Nezan a pris soin de revenir sur ce qui structure la politique financière fédérale de la PSTE : ses principes, ses choix, ses outils et sa vision de long terme. *"La bonne santé financière de la fédération est un prérequis pour mettre en œuvre les ambitions portées dans notre résolution. Former, accompagner, développer, expérimenter, cela ne peut se faire sans ressources."*

Une organisation repensée, une gestion assumée.

Le trésorier a d'abord retracé les événements marquants de cette mandature. Le dernier congrès fédéral, organisé en visioconférence pour cause de crise sanitaire, a permis de réaffecter les moyens initialement prévus à un CSF exceptionnel à Bordeaux, pour "se revoir et recréer du lien". La commission exécutive, renouvelée à 50 % en 2021, plus jeune de cinq ans en moyenne et pour la première fois en mixité proportionnelle, a aussi eu un impact sur la gestion financière, *"cohérente avec les choix politiques faits par la fédération"*. Autre évolution majeure : la mise en œuvre du plan de travail fédéral en mode projet. Chaque année, un point d'étape qualitatif mais aussi financier a été présenté lors du CSF, renforçant la lisibilité de l'action menée.

Transparence, réseau et pilotage.

Pascal Nezan a tenu à rappeler le rôle structurant du réseau des trésoriers de syndicats, réactivé depuis 2017. Réunis une à deux fois par an sur les temps clés (clôtures, budgets), ces temps d'échange sont accompagnés par la Confédération sur des sujets techniques comme Gasel, la charte financière ou TresSyndicat. Côté transparence, les comptes des années 2021 à 2024 ont tous été certifiés sans réserve par les commissaires aux comptes, publiés au Journal officiel. La commission de vérification aux

comptes (CVC), indépendante, a continué de jouer un rôle politique, garantissant la cohérence entre les engagements de la résolution et leur traduction financière.

Une question centrale : la cotisation syndicale.

La part centrale de l'intervention a été consacrée à la répartition de la cotisation syndicale, telle que définie par la charte financière confédérale : environ 26 % pour les syndicats, 25,4 % pour les fédérations, 19,8 % pour les URI et le reste pour la Confédération. La CFDT ayant fait le choix d'un système mutualisé, cette répartition n'a pas évolué depuis le congrès de Tours en 2010, mais un chantier est désormais lancé en vue du congrès confédéral de 2026 à Bordeaux. *"Ce débat est fondamental. Il touche à l'autonomie de fonctionnement, à la solidarité interstructures et à la pérennité de notre organisation"*, a souligné Pascal Nezan. Il a également évoqué les premières pistes issues des questionnaires envoyés aux structures, en rappelant que les syndicats resteront décisionnaires sur la part qui leur revient. Par ailleurs, la revalorisation annuelle des cotisations, en lien avec les évolutions salariales, reste une exigence forte. Pascal a salué les syndicats PSTE qui, *"depuis peu parfois, mais de plus en plus nombreux"*, intègrent cette pratique. *"À l'échelle de la fédération, cela représente des milliers d'euros. À l'échelle confédérale, ce sont des centaines de milliers."* a souligné le trésorier sortant.

Dépenses rationalisées, priorités renforcées.

Du côté des dépenses, Pascal Nezan a mis en avant la baisse assumée des charges fixes : la fédération est passée de trois salariées en 2021 à une seule en 2024. Elle a aussi réduit d'un tiers la surface de ses locaux parisiens, générant des économies pérennes sur les loyers. Les instances ont elles aussi évoluées : un bureau fédéral sur deux se tient désormais en visioconférence, optimisant les coûts sans nuire à la qualité des échanges. Toutes ces économies ont été *"réinvesties au service des syndicats et des militant.es"*, a-t-il insisté. Il a cité le lancement des contrats DOFA, repensés pour inclure les volets organisation et formation, la création d'un fonds spécial pour les collectifs sans budget propre, ou encore le renfor-

Le Quitus Financier a été voté à 94,83% par les syndicats présents.



PHOTO DR

cement de l'offre de formation fédérale, en articulation avec la réforme confédérale prévue pour 2026.

Une dynamique de développement récompensée.

Autre motif de satisfaction : la dynamique de développement. En 2023, la fédération PSTE a remporté le premier prix du défi "Coup de boost" lancé par la Confédération, pour sa progression globale d'adhérent-es. Pascal a tenu à saluer les neuf syndicats participants : *"Mais c'est toute la fédération qu'il faut applaudir, car chaque équipe contribue à maintenir une dynamique positive sur le terrain"* a-t-il précisé.

Des résultats solides, une trajectoire maîtrisée.

Le bilan financier global de la mandature est plus qu'honorable. Les comptes ont été clôturés avec un résultat cumulé largement positif, au-delà du demi-million d'euros. Les fonds propres sont passés de 1,6 à plus de 2 millions d'euros. Les recettes internes, issues des cotisations, ont progressé de 9 % entre 2021 et 2024, malgré une hausse plus modeste du nombre d'adhérent-es (+2 %), ce qui traduit une amélioration de la collecte et de la revalorisation. *"Nous avons inversé la courbe"*, a souligné Pascal en projetant l'évolution sur trois mandatures. *"Depuis 2023, le nombre d'adhérent.es repart à la hausse, et cette tendance se confirme en 2024."* Enfin, les dépenses consacrées au plan de travail ont augmenté chaque année, passant de 320 000 € en 2021 à 510 000 € en 2024. *"C'est la preuve par les chiffres de notre volonté d'investir concrètement dans l'action."*

Une gestion rigoureuse, transparente, tournée vers l'avenir : c'est ce qu'a défendu Pascal Nezan au nom de la fédération. Un rapport financier qui donne du sens aux choix politiques et des moyens aux engagements syndicaux. ■

Mieux accompagner pour mieux soigner avec les soins de support



MH-27179_2503 © Adbeebck

Prise en charge de la douleur, soutien psychologique, activité physique adaptée, accompagnement diététique, préservation de la fertilité, gestion des effets secondaires des traitements...

Les soins de support jouent un rôle fondamental dans le parcours de soins des patients atteints de cancer.

Ils permettent d'améliorer leur qualité de vie, de réduire les effets secondaires des traitements et d'augmenter les chances de guérison.

Pourtant, ces soins restent encore insuffisamment accessibles : manque d'information, déserts médicaux, reste à charge élevé...

Afin de pallier ces difficultés, Malakoff Humanis s'engage activement pour structurer et démocratiser leur accès.

Malakoff Humanis place depuis 2018 la lutte contre le cancer au cœur de son engagement sociétal.

Malakoff Humanis va plus loin

En tant que groupe de protection sociale paritaire et mutualiste à but non lucratif, le Groupe propose un accompagnement personnalisé aux salariés de ses entreprises clientes pour :

- **faciliter l'accès aux soins de support** : des experts en accompagnement social orientent les salariés vers des partenaires spécialisés et proposent une aide financière pour certains soins non pris en charge par la Sécurité sociale ;
- **répondre aux autres besoins liés à la maladie** : des services d'aide à domicile, un soutien administratif et professionnel, un accompagnement pour mieux concilier travail et maladie...

Ensemble, poursuivons la mobilisation pour faire des soins de support une réalité pour tous les patients et salariés touchés par le cancer.

Malakoff Humanis, c'est :

Le **1^{er} mécène** des soins de support en cancérologie en France en 2025 ;

6 millions d'euros par an consacrés à la lutte contre le cancer ;

20 projets dédiés aux soins de support soutenus depuis 2018 ;

le **1^{er} appel à projet dédié** à ces soins en 2024, en partenariat avec l'AFSOS (Association Francophone des Soins Oncologiques de Support).

Pour en savoir plus



Les syndicats ont la parole



Intervention du Syndicat Protection Sociale Normandie

Au nom du SYPS Normandie, **Antoine COGOLUEGNES** a tout d'abord salué le travail de transmission d'Anne-Marie Lasson, ancienne secrétaire générale du SYPS Normandie, à qui il a adressé un hommage chaleureux. Puis il a pris la parole avec conviction pour défendre le rôle du syndicalisme CFDT dans les négociations, en particulier dans le dossier majeur de la classification à la Sécurité sociale : *“Certains OS nous traitent de collaborateurs, nous, nous collaborons au sens premier : participer à une œuvre commune. Et nous obtenons.”* Antoine a rappelé que grâce à l'action de la CFDT lors de la négociation classification du secteur Sécurité sociale certaines rémunérations sont désormais revalorisées au-dessus du SMIC et que les équipes ont su peser sur un texte complexe, imparfait mais utile. *“Cette classification ne révolutionne pas tout, mais elle pose les bases d'améliorations futures.”*

Il a dénoncé les limites du système mis en œuvre dans certains organismes locaux, où la transparence reste trop souvent une promesse non tenue. Mais il a aussi pointé les vrais enjeux de reconnaissance : *“Les salarié-es sont au bout du rouleau. Ils ont besoin de reconnaissance, y compris financière, à la hauteur de leur engagement professionnel.”*

Appelant à agir d'ici la fin de l'année, le SYPS Normandie souhaite développer des actions visibles, en lien avec les médias, les parlementaires et les réseaux sociaux, pour redonner du sens et du poids au travail syndical. *“Notre force, ce sont les militants formés, les équipes engagées, les projets concrets.”*

Antoine a conclu son intervention en adressant une pensée particulière aux équipes mobilisées pour l'organisation du congrès pour en faire *“un temps utile et une réussite collective”*.



Intervention du Syndicat National Travail Emploi Formation Professionnelle

C'est avec calme, mais une conviction profonde, que **Mamadou Sow**, secrétaire général du SYNTEF, a pris la parole à la tribune. Il a commencé par saluer le travail présenté dans le rapport d'activité fédéral, qu'il a qualifié de *“témoignage sincère d'un engagement réel et d'une énergie militante indéniable”*. Mais au-delà de la forme, il a tenu à rappeler une exigence politique essentielle : celle de garantir un cadre fédéral démocratique, respectueux de tous les syndicats.

Pour Mamadou Sow, la fédération se doit de prendre en considération tous les syndicats, en particulier les syndicats nationaux, dans leurs spécificités. Elle doit, selon ses mots, *“se tenir au centre du cercle”*, respecter la souveraineté de chacun, agir *“avec la même considération pour tous les syndicats, toutes les équipes, tous les militants”*.

Il a rappelé que le SYNTEF se tenait à la disposition de la fédération et des syndicats et mettait, au service de toutes et tous, l'expertise des agents du ministère du travail et de l'inspection du travail qu'il représente. *“Nous ne pouvons pas nous permettre de nous diviser davantage. Nous devons nous rassembler.”* Son appel a été clair : construire une fédération exemplaire, qui s'enrichit des particularités de tous les secteurs et qui agit dans l'intérêt de l'ensemble de la structure.

“Nous avons besoin d'une fédération capable de garantir le respect des équilibres, de prendre de la hauteur, d'incarner la belle idée de la construction collective, où chaque pierre compte, quelle que soit sa place.”



Intervention du Syndicat Protection Sociale Nouvelle-Aquitaine

À la tribune du congrès, **Axel Zimmermann**, secrétaire général adjoint du PSNA a d'abord salué avec sincérité le travail accompli par le Bureau fédéral, *"au regard de la charge qui vous incombe et des actions engagées"*, tout en affirmant sa volonté d'apporter un regard contributif, lucide et sans langue de bois.

Axel est revenu sur plusieurs événements marquants dans les champs de la protection sociale : l'accord classification à la Sécurité sociale, la transformation des structures mutualistes comme VYV3 Cœur d'Aquitaine, ou encore les tensions vécues dans les établissements de soins MGEN. *"Restons positifs, a-t-il lancé, car de belles victoires émergent, comme l'accord salarial de branche RCIP."*

Il a également salué des avancées internes significatives, comme la mise en place des contrats DOFA, les évolutions autour du financement de la formation ou l'engagement politique fort contre l'extrême droite : *"Ce sont des marqueurs clairs de notre volonté d'agir au service des salarié-es et de porter nos valeurs."*

Mais derrière les avancées, Axel a tenu à pointer des fragilités : solitude syndicale autour de certaines négociations, lassitude sociale, explosion des contentieux individuels. *"Faut-il muscler nos postures ? Peut-être. Notre image conciliante peut aussi devenir un levier pour surprendre."* Il a invité à penser l'avenir en mutualisant davantage les ressources, en imaginant de nouvelles formes d'organisation, à condition de ne pas déconnecter les projets des réalités territoriales. *"Il faut trouver un équilibre pertinent, pour que les rapprochements syndicaux soient efficaces et légitimes."*

Enfin, Axel a terminé sur un appel fort à la vigilance face à la montée de l'extrême droite, saluant l'engagement fédéral clair sur le sujet. Il a rappelé que les réponses aux discours populistes passent aussi par des revendications concrètes : augmentation des salaires, fiscalité plus juste, société de travail et non de rente. Il a conclu en citant Pierre Rosanvallon : *"Nous devons mener un combat intellectuel, social et politique. C'est là que réside notre mission."*



Intervention du Syndicat Protection Sociale Franche-Comté

À la tribune du congrès, **Fanny Ligeron**, membre de l'exécutif du tout nouveau Syndicat Protection Sociale Bourgogne Franche-Comté, est venue partager une histoire de construction et de transmission. Celle d'une fusion réussie entre deux syndicats, accompagnée avec attention par la fédération. *"Ce que nous avons vécu avec le syndicat de Franche-Comté, c'est comme une greffe entre deux arbres. Deux structures aux racines solides, qu'on relie... et de cette union naît un fruit nouveau. Plus fort. Plus riche. Nourri des apports de chacun."*

Ce rapprochement a débuté à l'été 2024, avec l'appui de l'ARC et de la fédération. Des rencontres, des temps de travail, des aléas aussi — mais au fil des échanges, une équipe s'est soudée. *"Ils ont développé notre esprit d'équipe, notre complicité, et mis en lumière notre complémentarité."* Le 4 avril 2025, le congrès de constitution officialise cette dynamique : un bureau de 17 membres, 43 sections représentées, 472 adhérent-es issus d'organismes variés – CAF, CPAM, CAR-SAT, URSSAF, mutuelles, UGECAM.

Ce nouveau syndicat affiche une ambition claire : accompagner les sections pour renforcer le dialogue social, outiller les militants, développer la formation, proposer des outils de communication, et faire vivre un syndicalisme moderne et progressiste. *"Nous souhaitons transmettre les chances qui nous ont été données. C'est une manière de prolonger ce que la fédération et le DOFA ont permis pour nous : des rencontres, une équipe, une vision partagée."*

Fanny a conclu avec émotion en remerciant tout particulièrement Emmanuelle Perin pour son accompagnement attentif. *"Aujourd'hui, notre syndicat est le résultat d'un travail collectif et d'une volonté partagée : celle de faire mieux, ensemble."*



Intervention du Syndicat National des Personnels de Direction des Organismes Sociaux

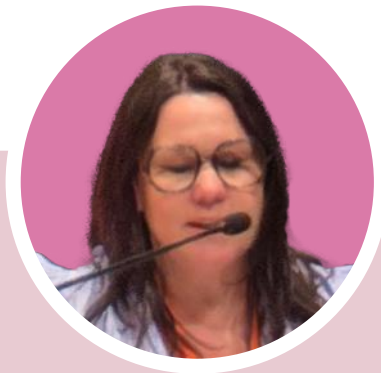
À la tribune du congrès, **Alain Jozroland**, secrétaire général du SNPDOS, a d'abord tenu à saluer la clarté et la qualité de présentation des rapports d'activité et financier. *“Rien qu'en les feuilletant, on sent qu'un souffle nouveau a traversé la fédération depuis 2021”*, a-t-il déclaré. Il a souligné une structuration pédagogique, une iconographie vivante et une volonté de transparence bienvenue.

Mais au-delà de ces aspects, il a formulé une attente forte : une meilleure mise en lumière de certains éléments essentiels pour l'avenir de la CFDT, à commencer par la représentativité. *“Nous devons pouvoir savoir où nous en sommes en matière d'implantation, de sections nouvelles, de scores électoraux, d'accords signés. C'est ce qui conditionne nos moyens d'action, notre légitimité, notre avenir.”* Pour le SNPDOS, l'augmentation du nombre d'adhérent-es, bien qu'encourageante, ne suffit pas : elle doit s'accompagner d'une stratégie claire d'implantation, de conquête électorale et de valorisation des résultats obtenus.

Alain Jozroland a regretté que des données pourtant essentielles — comme le nombre de CSE gagnés, les pourcentages obtenus, ou les accords d'entreprise portés par la CFDT — ne soient pas davantage mises en lumière dans le rapport. *“Les adhérents, c'est essentiel. Le score électoral, c'est existentiel.”* Une formule marquante, pour rappeler que ce sont bien les résultats électoraux qui déterminent les moyens humains, les délégations syndicales et la capacité à peser dans les entreprises.

Il a également appelé à mieux valoriser le travail syndical local : les accords innovants, les victoires obtenues dans les négociations, la vitalité du dialogue social en entreprise. *“En période de montée des populismes, renforcer la démocratie en entreprise, c'est aussi une réponse syndicale forte.”*

Concluant dans un esprit constructif, il a rappelé que son intervention n'était pas dictée par le goût de la critique mais par la conviction que *“mieux connaître, mieux analyser, mieux hiérarchiser nos enjeux est indispensable pour renforcer notre efficacité syndicale au quotidien.”*



Intervention du Syndicat Emploi Auvergne-Rhône-Alpes

À la tribune du congrès, **Claudie Saux**, au nom du SEAURA, a salué un rapport d'activité *“clair, structuré, porteur de sens”*, qui reflète selon elle *“la richesse de notre engagement syndical”* et une dynamique fédérale engagée. Le verbe “agir”, omniprésent dans le document, incarne bien l'élan porté ces quatre dernières années par la fédération. Mais elle a aussi rappelé combien agir devient de plus en plus difficile, dans un contexte politique et social incertain.

L'intervention a souligné les efforts déployés malgré les vents contraires : mobilisation contre la réforme des retraites, transformation profonde des métiers, mise à mal du dialogue social. *“Face à la perte de sens, le syndicalisme CFDT reste un rempart. Et ça, il faut le rendre visible.”*

Claudie a insisté sur la nécessité de renforcer la présence terrain et de ne pas laisser l'action syndicale se réduire à une logique institutionnelle. Dans plusieurs secteurs, les accords obtenus sont jugés trop rares ou trop peu opposables. *“Un accord, ce n'est pas un objectif en soi. Il doit produire des droits concrets, visibles, applicables.”*

Elle a mis en garde contre le fossé grandissant entre les niveaux national et local : *“Trop souvent, les représentants de terrain se voient opposer une décision prise ailleurs, sans leviers pour la faire vivre dans leur établissement.”* D'où sa proposition : intégrer dès la négociation des outils de suivi et de mise en œuvre, et développer un *“SAV des accords collectifs”*.

Autre volet marquant : les nouveaux défis à venir, au premier rang desquels l'intelligence artificielle. Déployée dans les structures sans concertation, ni formation, elle fait peser des risques sur les conditions de travail. *“Nous devons exiger des garanties collectives, de la formation et de l'anticipation.”*

Enfin, Claudie a plaidé pour une protection effective des militant-es, y compris devant les tribunaux, et pour des formations adaptées, accessibles, pratiques. Elle a conclu par un avertissement lucide : *“Si nous ne faisons plus gagner de nouveaux droits, si nous ne défendons plus ceux qui existent, d'autres prendront notre place. Et ce ne seront pas des démocrates.”*



Intervention du syndicat Protection Sociale Provence

Leela Pincemin, secrétaire générale du PS Provence, est venue porter la voix d'un syndicat pluri-départemental aux réalités aussi riches que complexes. Couvrant à la fois les Alpes, le Var, le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône, le syndicat regroupe des militant-es issus de la Sécurité sociale, de la mutualité et des retraites complémentaires, avec désormais l'intégration de la section PACA de France Travail, à la suite de la dissolution du SEPO. Un changement structurant, qui nécessitera une révision des statuts pour devenir pleinement PSTE.

“Ce rapprochement est un vrai changement de paradigme, a souligné Leela. Nous aurons besoin d'un appui fédéral solide et d'oreilles attentives à nos difficultés.” Elle a salué la qualité des formations fédérales proposées aux responsables de structures, un soutien indispensable dans une mandature marquée par un fort renouvellement des équipes. Mais au-delà de l'accompagnement, elle a décrit un quotidien syndical exigeant : conditions de travail dégradées, surcharge, outils défaillants, tensions dans la relation au public. *“Nos élus ne sont pas épargnés. Nos équipes militantes tiennent le terrain, malgré tout. C'est grâce à elles que le syndicat existe.”* Face à cela, les outils fédéraux — tracts, comptes rendus, webinaires, formats numériques — sont un vrai soulagement, car ils permettent de concentrer les forces sur l'essentiel : l'action locale.

Leela a insisté sur l'intérêt des démarches coordonnées entre sections, comme les “Café Orange” organisés dans la branche RCIP, qui donnent de la visibilité, créent de l'émulation et suscitent l'enthousiasme. Elle a également interpellé la fédération sur le secteur mutualité, *“encore trop fragile”*, et sur les besoins d'un développement plus structuré : outils de diagnostic, cartographies partagées, mutualisation des initiatives.

En conclusion, Leela Pincemin a rappelé l'implication constante du syndicat dans la vie fédérale — formations, candidatures, implication dans les commissions — et a annoncé avec enthousiasme sa propre candidature au Bureau fédéral. *“Nous voterons ce rapport de manière partagée mais majoritairement favorable. Parce qu'il nous ressemble, dans ses ambitions, ses manques, ses espoirs.”*



Intervention du syndicat Protection Sociale Bretagne

Katia Foligné, secrétaire générale du PS Bretagne, a ouvert son intervention en saluant la qualité des documents transmis par la fédération : clarté, lisibilité, respect du calendrier. *“Ce cadre a permis à nos équipes de se saisir des débats, de faire vivre la démocratie et de revisiter les fondamentaux de notre syndicalisme”*, a-t-elle souligné. Mais ces temps de préparation ont aussi fait émerger des interrogations profondes. Face à une société fragmentée et individualiste, dans un climat politique troublé, le PS Bretagne a réaffirmé une priorité : replacer les salarié-es au cœur du projet syndical. *“Leur quotidien, leurs revendications concrètes doivent rester notre boussole.”*

C'est à l'aune de cette exigence que Katia a interpellé la fédération sur la structure du projet de résolution. En donnant d'abord la place aux thématiques sociétales, puis aux enjeux professionnels, et enfin à l'organisation interne, *“on inverse nos priorités”*, a-t-elle estimé. *“Ce choix, non amendable, a ouvert un débat 'vendeur force 4', comme on sait le faire en Bretagne.”*

Au-delà de la forme, c'est un signal politique qui interroge. Dans certains secteurs, notamment la mutualité, des dysfonctionnements structurels ont fragilisé le lien de confiance. Le PS Bretagne en appelle à une remise à plat et à un dialogue sincère.

Pour sortir de l'impasse, Katia a cité l'exemple du travail mené sur le règlement intérieur des collectifs. *“Exigeant, parfois conflictuel, mais profondément utile. Il a permis de retisser des liens.”* Multiplier les temps de secteur, s'inspirer des démarches qui fonctionnent, renforcer la cohésion : c'est ce type de dynamique que le PS Bretagne souhaite voir étendue au secteur mutualité. *“Il ne s'agit pas de pointer du doigt, ni de diviser. Il s'agit de dire les choses, franchement et de proposer des pistes pour avancer.”*

En conclusion, Katia Foligné a réaffirmé la conviction partagée par ses équipes : *“C'est avec des militant-es soutenus et écoutés que nous agirons au mieux pour les salarié-es, qui doivent rester notre priorité.”*



Intervention du Syndicat des Organismes de Retraites Complémentaires

Au nom du SORCO, **Ludovic Tisserant** est intervenu pour dresser un bilan à la fois lucide et engagé des quatre années écoulées. Il a salué la meilleure visibilité donnée au secteur RCIP durant la mandature, dans un contexte marqué par la réforme des retraites et les mobilisations massives qu'elle a suscitées. *“Même si le gouvernement est passé en force, la réouverture des discussions prouve la pertinence de la gestion paritaire et la nécessité de nous laisser la main sur la gestion du travail et de ses cotisations.”*

Le SORCO a mis en garde contre les menaces pesant sur la retraite complémentaire et la complémentaire santé. *“Nous devons rester vigilants : l'État cherche à équilibrer son budget en sollicitant notre secteur, pendant que les assureurs privés convoitent nos flux financiers.”* Il a alerté sur la hausse à venir des cotisations santé, sous l'effet de prestations étatiques transférées sans compensation, et sur les logiques inégalitaires comme la TVA sociale. *“La protection sociale est née de l'équité et du partage. Ne l'oublions pas.”*

L'intervention a également porté un regard critique et prospectif sur les transformations en cours, notamment l'intelligence artificielle. Si elle peut améliorer les services, elle risque aussi d'entraîner des suppressions d'emplois. *“Il faut anticiper, accompagner, comprendre la stratégie du patronat. Dans certains groupes, des observatoires de l'IA ont vu le jour. Nous devons être associés à ces dispositifs.”* Une vigilance d'autant plus nécessaire que les enjeux sont aussi écologiques : data centers énergivores, transition verte inégale selon les territoires, pollution numérique... *“La transition doit être juste. On ne vit pas tous dans des métropoles équipées.”*

Enfin, Ludovic Tisserant a conclu par un appel appuyé à reconnaître l'investissement militant. Il a demandé que des heures de délégation soient négociées pour les membres des exécutifs syndicaux, notamment dans les secteurs où elles n'existent pas. *“La CFDT se veut proche des salarié-es en s'appuyant sur l'échelon local. Donnez-nous le temps d'exister et de développer cette proximité. Chacun a un rôle à jouer. Le vôtre, c'est de nous soutenir.”*



Intervention du Syndicat Hauts-de-France Protection Sociale

Reynald Level, militant du SYNHAPS, est intervenu au congrès avec une prise de parole dense et engagée, ancrée dans les réalités du secteur mutualiste. Il a rappelé d'emblée la richesse et la complémentarité entre les régimes obligatoires de protection sociale et les organismes complémentaires, tout en alertant sur le contexte actuel : *“Le budget 2025 est mal calibré, le projet 2026 s'annonce incertain. Dans ce climat politique tendu, la CFDT doit porter une parole claire.”* Il a réagi aux propos récents du ministre de la Santé accusant les complémentaires santé de devoir *“rendre l'argent à l'État”*. Une posture qu'il a dénoncée comme simpliste, appelant à une vision pluriannuelle et responsable, fondée sur l'optimisation des dépenses, la lutte contre la fraude — estimée à 7 milliards d'euros par an — et un meilleur partage des données entre organismes complémentaires et Sécurité sociale. Reynald a aussi détaillé les grandes mutations du secteur : recherche de synergies, exigences réglementaires, baisse continue du nombre d'adhérent.es dans les mutuelles, et émergence de nouveaux acteurs comme Alan. *“Leur modèle bouscule le nôtre. À nous d'y répondre, sans renier nos valeurs.”*

Il a insisté sur le rôle que doivent jouer les militant-es CFDT dans les instances de gouvernance : défendre un modèle social, proposer des solutions concrètes comme la diversification des activités, ou la transformation des pratiques RH. L'enjeu de l'intelligence artificielle a été particulièrement souligné : *“La question n'est plus de savoir si elle va transformer nos métiers, mais comment éviter qu'elle ne le fasse sans nous.”* Dans cette perspective, il a appelé à bâtir un modèle robuste et humain s'appuyant sur l'innovation technologique, la prévention et la promotion de la santé : *“Les mutuelles ont toujours été précurseuses. À nous d'écrire de nouvelles pages autour du bien vieillir, de la santé environnementale, ou de l'alimentation.”*

Reynald a salué la capacité de la fédération à anticiper, citant notamment les travaux intersectoriels sur les COG, les CPOG, ou le soutien apporté pendant les crises — notamment chez AESIO — grâce à l'investissement du secteur mutualité et de l'équipe interfédérale.

Enfin, il a conclu en soulignant un enjeu fondamental : le manque de temps dédié au dialogue social dans la branche mutualité. Il a remercié les militantes et militants engagés sur le secteur pour leur travail difficile dans ce contexte.



Intervention du Syndicat National AFPA

À la tribune du congrès, **Nadia Harrat**, secrétaire nationale du SYNAFPA, a livré une prise de parole puissante et sans détour sur la situation alarmante que traverse l'AFPA, l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes. *“Ce que nous vivons n'est pas un cas isolé, c'est un signal d'alarme pour l'ensemble de nos champs”*, a-t-elle affirmé d'emblée, dressant le portrait d'un établissement au bord de la rupture.

Salariés épuisés, dialogue social quasi inexistant, NAO ajournées, accords suspendus, surcharge ou absence d'activité : les témoignages du terrain sont accablants. *“Le message de la direction générale, évoquant un retour à l'équilibre en 2028, n'a fait qu'ajouter à l'inquiétude”*, a poursuivi Nadia, expliquant que pour beaucoup, cela résonne comme une menace de disparition pure et simple de l'AFPA à cette échéance.

Elle a salué le rapport d'activité fédéral, *“dense et riche”*, qui fait écho, selon elle, à la réalité vécue dans son établissement. *“Les combats que la PSTE inscrit dans ses priorités – défense des services publics, amélioration du dialogue social, justice sociale – ne sont pas pour nous des slogans : ce sont des urgences concrètes.”*

Nadia a rappelé que le SYNAFPA compte plus de 560 adhérents, presque tous cadres, pour environ 5 300 salarié·es à l'AFPA. Dès les premiers signaux de crise, le syndicat a alerté et sollicité des appuis. Elle a salué l'accompagnement de la PSTE, notamment dans les échanges engagés avec la direction nationale de l'AFPA pour comprendre ses orientations, mais aussi pour interpeller sur l'avenir de la formation professionnelle au sens large.

Dans ce contexte, une mobilisation intersyndicale est prévue le 26 juin, à laquelle la CFDT participera activement. *“Nous dirons non à la dégradation continue de l'activité, non à la détérioration des conditions de travail, et non au recul des droits sociaux.”*

Elle a conclu son intervention par un appel clair à la fédération et à la Confédération : *“Nous avons besoin d'une ligne forte, d'un cap affirmé. Car pour faire face à ces enjeux systémiques, il nous faut une PSTE solidaire, présente, capable de relayer et d'amplifier nos mobilisations locales. Pour que notre voix ne reste pas cantonnée à l'interne.”*



Intervention du Syndicat Emploi Grand Ouest

Avec humour et gravité mêlés, **Olivier Penobert**, représentant du SEGO, a ouvert son intervention en revendiquant fièrement l'identité du syndicat : *“être à l'ouest”*, c'est peut-être habiter des territoires baignés de soleil, mais surtout défendre le partage, l'engagement collectif, la solidarité et l'ouverture aux autres. Des valeurs profondément ancrées dans les quatre régions qui composent le syndicat : Pays de la Loire, Normandie, Bretagne et Centre-Val de Loire.

Il a salué un rapport d'activité qui reflète bien l'ancrage collectif de la fédération, mais a insisté : *“Il faut aller plus loin.”* Être un syndicat de l'emploi, c'est jongler avec une pluralité de missions, tout en affrontant des politiques publiques qui promettent le confort d'une Rolls Royce avec les moyens d'une 2CV. D'où une nécessité : faire front, unis, dans la fédération comme dans les établissements.

Olivier a insisté sur l'importance de porter la voix de toutes celles et tous ceux qui ne peuvent, ne veulent ou n'osent pas s'exprimer. *“Notre priorité, c'est la représentation sincère, pas les actions déconnectées.”* Cette représentativité se construit dans le respect des particularités locales, mais avec une boussole claire : la mutualisation, le partage, et la confiance.

Il a aussi mis en avant une initiative forte du SEGO : la création de commissions environnementales (COMENVI) dans les CSE de France Travail, pour porter une transition écologique juste, au service de la santé et des conditions de travail.

Les autres sujets prioritaires n'ont pas été oubliés : égalité femmes/hommes, santé au travail, lutte contre les RPS et combat contre toutes les discriminations. *“Nous refusons toute concession sur les valeurs de la République. Liberté, égalité, fraternité : elles ne se négocient pas.”* Olivier Penobert a enfin appelé à intensifier les échanges fédéraux, sans barrières, sans sens unique. *“Notre fédération est une maison commune. Chacun doit pouvoir y trouver les ressources et la force d'agir. Et surtout, n'attendons pas pour faire : ne rien dire, ne rien faire, puis critiquer... c'est trop facile.”*



Intervention du Syndicat Francilien Agents Sécurité Sociale

C'est une intervention à la fois lucide, engagée et résolument combative que **Chorok Badda**, pour le SFASS, a livré à la tribune du congrès. Face à un monde qui bascule, à des guerres qui se multiplient, à une planète qui brûle et à une société française de plus en plus fracturée, elle a tenu à rappeler une constante : *“Notre engagement, lui, reste inébranlable.”*

Le SFASS se revendique comme un syndicat d'action et de terrain, qui ne fuit ni le conflit, ni le débat. Depuis la crise du COVID, les luttes se sont enchaînées : guerre en Ukraine, envolée des prix, réforme des retraites imposée de force... mais aussi montée de la pauvreté, explosion des inégalités et menace de l'extrême droite. Sur la mobilisation contre la réforme des retraites elle rappelle que *« même si elle n'a pas bloqué la réforme, elle a montré que nous n'acceptons pas tout. Elle a montré que la résignation n'est pas une fatalité. »*

Chorok a dressé un tableau sans fard des réalités vécues par les salarié-es : salaires en berne, pression managériale, mépris politique, sentiment d'abandon. *“Nous devons incarner une alternative, porter une voix humaniste, progressiste. Et c'est ce que nous faisons, dans la rue comme dans les établissements.”*

Elle a particulièrement salué le travail des militant.es de la branche Sécurité sociale, où les négociations restent un combat quotidien. Malgré une direction sourde, la nouvelle classification obtenue est une avancée : imparfaite, certes, mais arrachée. *“Ce n'est pas une victoire, c'est un point d'appui. Et surtout : ce n'est pas une revalorisation salariale. Nous refusons qu'on nous vende ça comme une réponse suffisante.”*

Le SFASS continue d'exiger des hausses de salaires, une reconnaissance du travail, une véritable justice sociale. Il refuse les discours creux, les postures, et préfère les résultats concrets : développement syndical, progression de la représentativité (de 27 % à 31 %), accompagnement des équipes via les contrats DOFA.

“Nous avons nos désaccords, mais ce qui compte, c'est la franchise et la fidélité aux valeurs CFDT : progrès, démocratie sociale, justice.” C'est forte de cette conviction que le SFASS a annoncé qu'il voterait le rapport d'activité.



Intervention du Syndicat Protection Sociale Auvergne Rhône Alpes

C'est avec une parole simple, sincère et profondément collective que **Malika Oprinsen**, au nom du PS AURA, a pris la parole à la tribune du congrès. Elle a tenu à souligner d'abord ce que représente ce moment fédéral : un temps de bilan, certes, mais surtout de retrouvailles militantes, entre celles et ceux qui font vivre le syndicalisme CFDT au quotidien.

Elle a salué l'implication constante de la fédération au cours de la mandature : formations, webinaires revendicatifs, accompagnement sur des sujets aussi complexes que les nouvelles classifications ou la mise en œuvre du “montant net social”. *“Ces espaces sont devenus pour nous non seulement des temps de montée en compétence, mais aussi de respiration”*, a-t-elle confié.

Le soutien fédéral ne s'est pas limité aux outils. L'appui de l'ARC et la proximité des échanges ont permis de tenir, face à des restructurations, à des reculs sociaux ou à des attaques budgétaires. *“Ce soutien n'est pas une formalité. Il est une condition pour durer, pour ne pas se sentir seuls.”*

Le syndicat PS AURA s'est pleinement inscrit dans les actions fédérales : campagnes d'interpellation des députés sur le pouvoir d'achat, participation aux enquêtes sur les VSST et les douleurs menstruelles. *“Nous sommes convaincus que notre syndicalisme ne peut être efficace que s'il s'inscrit dans un cadre collectif structuré.”*

Consciente des défis à venir — pouvoir d'achat, conditions de travail, renouvellement militant, reconnaissance des métiers — Malika a souhaité conclure sur un message d'encouragement. *“À toutes celles et tous ceux qui font vivre cette intelligence collective : merci. Continuons à nous former, à mutualiser nos forces, à nous appuyer les un-es sur les autres. C'est ensemble que nous pèserons davantage.”*



Intervention du Syndicat Protection Sociale Centre

C'est une intervention sans détour que Sandra Provot, pour le SYPS Centre, a livrée à la tribune. Avec conviction, elle a rappelé combien les espoirs nés de la crise sanitaire — solidarité, reconnaissance des métiers essentiels, entraide — ont été balayés par le retour brutal à une société plus dure, marquée par la montée de l'égoïsme et de la haine de l'autre. *“La haine n'a plus de filtre. L'extrême droite avance masquée, mais plus dangereuse que jamais.”*

Elle a interpellé la fédération sur sa responsabilité : face au glissement inquiétant de certains discours politiques et à la banalisation de propositions discriminantes, *“nous devons nous battre, non pas seulement contre ces partis, mais pour nos valeurs. Et pour rallier celles et ceux qui se sont perdus.”*

Sandra a appelé de ses vœux une action plus visible et plus engagée de la fédération dans la lutte contre les discriminations. *“Faisons de nos valeurs un passeport d'entrée dans les associations de lutte. Montrons que ce ne sont pas que des mots, mais des actes.”* Elle a plaidé pour un investissement plein du futur bureau fédéral sur ces enjeux, en lien avec les associations de terrain.

Autre alerte : le renouvellement générationnel. Si des événements sont proposés aux jeunes adhérent.es, cela ne suffit plus. *“Il faut aller là où ils sont, sur leurs terrains d'engagement : écologie, justice sociale. Parler de CDI ou de flex office ne les touche pas. Il faut changer d'optique. C'est une question de survie.”*

Sandra Provot a également abordé le sujet de la démocratie interne, s'interrogeant sur la réalité des pratiques collectives. *“Trois des quatre thèmes sont atteints à 90 %, mais les débats sur le manque de démocratie ont été nombreux. Une vraie démocratie ne peut pas fonctionner à coups de pré-sélections ou de décisions prises ailleurs.”*

Elle a enfin évoqué le développement syndical, saluant la création du DOFA mais regrettant qu'il soit arrivé trop tard. *“Malgré notre hausse de 10 % d'adhésions par an, notre demande de soutien financier a été refusée. Tracter à 7h du matin, organiser des cafés orange, visiter les sections... si ce n'est pas du développement, alors qu'est-ce que c'est ?”*

Sandra a souhaité remercier, avec émotion, Pascal Nezan pour son appui constant au cours de la mandature, et conclu sur une note lucide mais constructive : *“Des projets ont abouti, des avancées sont réelles. Mais du travail reste à mener. Nous souhaitons à la nouvelle équipe d'aller plus loin, avec cohérence et courage.”*

Réponse aux interventions des syndicats

C'est un exercice aussi délicat que fondamental qu'a mené Hélène Ibanez, secrétaire générale de la fédération PSTE, à l'issue des nombreuses interventions des syndicats. À la tribune, elle a salué la qualité des prises de parole, la diversité des situations décrites, et surtout l'exigence constructive qui s'en dégage. *"C'est dans ces moments d'échange et d'écoute réciproque que la fédération grandit"*, a-t-elle déclaré d'emblée.

Une fédération qui accompagne et outille.

Nombreux ont été les syndicats à souligner l'importance du soutien fédéral dans leurs actions locales. Hélène Ibanez y voit une ligne forte : *"Une fédération au service de ses syndicats, pour qu'eux-mêmes puissent accompagner leurs sections. Car ce sont les militantes et militants de terrain qui font la CFDT."* Elle a cité notamment le témoignage de Fanny Ligeron pour le PS Bourgogne-Franche-Comté, véritable exemple de ce que peut produire un accompagnement réussi, ou encore celui de Malika Oprinsen pour le PS AURA, qui a mis en valeur la richesse des formations et des webinaires proposés. Elle a confirmé que la dynamique DOFA, inscrite dans la résolution, devra permettre d'amplifier cette offre et de mieux l'adapter aux besoins réels des équipes. *"La mutualisation doit être pensée avant tout comme une coopération, pas comme une fusion imposée."*

Mutualisation, coopération et solidarité entre secteurs.

La secrétaire générale a souligné que la mutualisation ne concernait pas que les formations. Elle s'inscrit dans une logique plus large de coopération entre syndicats et entre secteurs. Elle a salué l'ouverture du SYNTEF à partager ses compétences, en particulier sur les questions du travail et de la réglementation, et rappelé le rôle précieux des militant-es des DREETS dans les travaux fédéraux. Cette logique de coopération devient d'autant plus indispensable face à des transformations qui percutent le sens même du travail : réforme du RSA, logiciels inadaptés dans la Sécu, souffrance au travail à France Travail... *"Ces réformes structurelles*



mettent en péril le service rendu aux usagers, mais aussi l'équilibre de nos collègues. Il nous faut articuler nos revendications professionnelles et sociales avec nos combats interprofessionnels."

Elle a tenu à saluer le travail dans les secteurs les plus fragilisés, en particulier la mutualité, en écho aux propos de Reynald Level, Leela Pincemin et Kattia Foligné. *"Oui, dans certains secteurs, on a moins de moyens, mais des attentes plus fortes. C'est là que la solidarité fédérale prend tout son sens."*

Des défis à relever ensemble.

Sur les enjeux d'avenir, la secrétaire générale a partagé plusieurs priorités fédérales : renforcer la transition juste, accélérer la coopération intersectorielle, mais aussi outiller les militantes et militants face à l'intelligence artificielle. *"Nous n'avons pas pu tenir la table ronde prévue, mais nous n'abandonnerons pas ce chantier stratégique."*

Elle a rappelé l'engagement fort de la fédération contre les discours de haine et les idées de l'extrême droite, appelant à une vigilance constante, notamment dans les perspectives de mobilisation avec les associations. Elle a également abordé les enjeux de mixité proportionnelle, en lien avec le plan d'action confédéral, et salué l'initiative du SORCO sur les violences sexistes et sexuelles : *"Il ne s'agit pas de signer une charte pour la photo. Il s'agit de protéger notre organisation et les victimes."*

Défendre les salarié-es, toujours.

Au-delà des dynamiques internes, elle a tenu à repositionner le syndicalisme là où il puise sa légitimité : au plus près des réalités professionnelles. Que ce soit sur la classification à la Sécu, l'effritement du pouvoir d'achat, l'épuisement dans les missions locales ou la précarité grandissante dans les ACI, elle a rappelé l'importance d'un syndicalisme utile, concret et présent partout. Elle a remercié particulièrement le SYNAFPA pour son alerte sur la situation de l'AFPA, et assuré du soutien total de la fédération. Enfin, sur le financement de la protection sociale, elle a appelé à plus de lisibilité : *"La CFDT est la seule organisation à porter une vision cohérente et soutenable. Nos propositions sont à la hauteur des enjeux : ANI prévoyance, fiscalité repensée, secteur économique d'intérêt général... Il nous faut le faire mieux savoir."*

Une conclusion fédératrice.

En conclusion, Hélène Ibanez a remercié toutes les militantes et tous les militants pour leurs interventions et pour leur engagement au quotidien. *"Face aux bouleversements, soyons fiers collectivement de ce que porte et de ce qu'apporte la CFDT aux travailleuses et aux travailleurs."*

Une déclaration forte, qui a su refermer ce temps d'échange dans l'esprit même du congrès : lucide, exigeant... et résolument tourné vers l'action collective. ■

LA RÉFORME DES STATUTS

RÉFORME STATUTAIRE

Réunions du Bureau fédéral en visioconférence :

Une évolution statutaire au service de l'efficacité collective

C'est un sujet à la fois organisationnel et politique qu'a porté Jean-Michel Mourouvin, secrétaire national en charge de l'organisation, à la tribune du congrès. En présentant la proposition de réforme statutaire sur les réunions du Bureau fédéral (BF), il a retracé une expérimentation lancée sur deux années et posée comme une réponse concrète à un triple enjeu : améliorer la qualité de vie au travail, optimiser les agendas militants et maîtriser les coûts.

Une expérimentation positive et mesurée.

Depuis 2023, le BF alterne réunions en présentiel et en visioconférence. Loin d'être improvisée, cette évolution a fait l'objet d'une analyse rigoureuse. Un questionnaire adressé en octobre 2024 aux membres du BF a révélé une adhésion large et argumentée. *"La note globale de satisfaction atteint 7,2/10, avec un plébiscite pour le format hybride, apprécié pour sa souplesse et l'accessibilité qu'il offre"*, a précisé Jean-Michel Mourouvin. Si 30 % des membres préfèrent le présentiel, l'enjeu n'est pas de l'opposer au distanciel mais d'articuler les deux formats intelligemment, en renforçant le contenu de chaque réunion et en valorisant les moments de rencontre physique par des temps collectifs forts. *"Ce sont ces temps partagés, en dehors du cadre formel, qui nourrissent notre dynamique d'équipe"*, a-t-il insisté.

Une réforme à impact concret.

Sur le plan budgétaire, les premiers résultats sont parlants : plus de 90 000 euros d'économies potentielles ont été identifiés. Dans un contexte de tension sur les finances syndicales, cet argument a évidemment pesé dans la balance. Mais pour le secrétaire national, il ne suffit pas : *"Cette réforme n'a de sens que si elle est portée collectivement et validée démocratiquement."*

D'où la proposition de modification de l'article 30 des statuts, soumise au congrès. La nouvelle rédaction prévoit un minimum de six réunions du BF



La proposition de modification statutaire a été votée à 100% par les syndicats présents.

par an dont au moins trois en présentiel les autres pouvant se tenir en visioconférence. A cela s'ajoute la possibilité de réunions supplémentaires en cas d'événements exceptionnels, sur proposition de la CEF. Un équilibre jugé pragmatique, lisible et évolutif, qui permet d'adapter l'organisation aux réalités des militant-es, tout en garantissant la collégialité des décisions.

Une démarche démocratique et transparente. La réforme a suivi un parcours rigoureux : débat en novembre 2024, vote par le CSF en décembre, consultation et amendements par les syndicats entre février et avril 2025. Et au final, aucun amendement déposé. *"C'est une agréable surprise, et un signe de la confiance que vous accordez à nos instances*

entre deux congrès", a souligné Jean-Michel Mourouvin. Cette démarche progressive montre qu'il est possible de faire évoluer nos règles sans renier nos principes, en associant pleinement les syndicats et en respectant le cadre statutaire. *"Ce que nous vous demandons aujourd'hui, c'est un vote formel, car c'est la condition démocratique pour rendre cette évolution pérenne."*

En conclusion, le secrétaire national n'a pas cherché à convaincre davantage. *"Tout est dit. Place au vote."*

Une sobriété assumée, à l'image de la réforme portée : utile, collective, et orientée vers un meilleur fonctionnement de la fédération. ■

LA RÉSOLUTION

RÉSOLUTION

Une résolution pour faire front, agir, et transformer

Une boussole syndicale construite collectivement

À la tribune du congrès, Emmanuelle Perin, secrétaire générale adjointe de la fédération PSTE, a présenté la résolution fédérale comme un texte fort, construit collectivement, porteur d'ambitions politiques claires et d'un projet syndical ancré dans la réalité sociale. *“Cette résolution, c'est notre boussole. Elle est le fruit de nos colères, de nos espoirs, de nos expériences. Elle nous dit où nous voulons aller, et surtout, comment nous voulons y aller : ensemble.”*

Dès l'ouverture de son intervention, Emmanuelle a tenu à rappeler le chemin parcouru depuis le précédent congrès. Une mandature marquée par des bouleversements profonds – crises sanitaires, sociales, écologiques, montée de l'extrême droite, précarisation du travail – auxquels la fédération a dû répondre en s'appuyant sur la force de son collectif. *“Face à un monde qui se fragmente, notre réponse doit être claire : le collectif, la solidarité, la démocratie »* explique t'elle à la tribune.

Cette résolution est le fruit d'un travail de fond, entamé dès 2024. Des groupes de travail fédéraux ont alimenté une première version, puis des ateliers et des visios ont permis à l'ensemble des syndicats de réagir, d'amender, de proposer. Ce sont ainsi 656 amendements qui ont été déposés, dont 240 ont été intégrés au texte final, et 10 ont été débattus en séance plénière. *“C'est un texte que nous avons construit ensemble. Il n'est pas le texte d'un bureau fédéral, mais bien celui de toutes celles et ceux qui le font vivre par leurs idées, leurs exigences, leurs pratiques.”*

Des principes affirmés face aux reculs démocratiques.

La résolution s'articule autour de deux grandes parties. La première, intitulée Agir pour une société plus juste et plus solidaire, réaffirme l'attachement indéfectible de la fédération à ses valeurs fondatrices : justice sociale, égalité, démocratie, solidarité. Emmanuelle a insisté sur la nécessité de nommer explicitement les dangers qui menacent ces principes, à commencer par l'extrême droite. Elle a défendu le choix assumé de maintenir cette référence dans le texte : *“Ne pas la nommer, c'est affaiblir notre capacité collective à résister. C'est*

faire croire que les idées qu'elle porte seraient compatibles avec nos engagements. Ce n'est pas le cas. Notre syndicalisme est aux antipodes de cette vision du monde.”

Ce premier volet de la résolution aborde également les grands défis sociaux de notre temps : la transition écologique, que la fédération veut juste et inclusive ; la précarisation croissante de l'emploi et la nécessité d'agir pour la justice salariale et la revalorisation du travail ; la santé au travail, avec un focus particulier sur la santé des femmes et les violences sexistes et sexuelles. Emmanuelle a également insisté sur l'importance de mieux prendre en compte les effets de l'intelligence artificielle et de la numérisation sur les collectifs de travail. *“L'IA ne doit pas être une boîte noire qui nous échappe. Elle doit devenir un objet du dialogue social, une question syndicale à part entière.”*

Une fédération outillée et solidaire.

La deuxième partie de la résolution est tournée vers le fonctionnement et les priorités internes de la fédération. Emmanuelle a défendu une vision d'une fédération *“vivante, agile, solidaire”*, capable de soutenir ses syndicats, de les accompagner dans leurs actions et de renforcer leur efficacité. Elle a présenté la création du pôle DOFA – Développement, Organisation, Formation, Accompagnement – comme un levier central de cette ambition. Ce pôle, pensé comme un guichet unique, a vocation à mieux structurer l'offre de services aux syndicats, à répondre plus rapidement et plus précisément aux demandes, à mutualiser les ressources et à développer des outils partagés. *“Nous devons sortir de la logique du ‘débrouille-toi’. Chaque syndicat, quel que soit son effectif, doit pouvoir compter sur l'appui de sa fédération »* a-t'elle affirmée devant les congressistes.

Cette partie de la résolution met également l'accent sur la reconnaissance des compétences acquises en mandat syndical, sur la formation continue des militantes et militants, sur la valorisation des parcours, et sur la nécessité de repenser nos formes d'engagement pour mieux inclure les jeunes, les retraité-es, les invisibilisé-es. Emmanuelle a insisté sur l'importance de garantir une qualité de vie militante à toutes et tous. *“Nous ne pouvons pas par-*

La Résolution Fédérale a été votée à 81,12% par les syndicats présents.



PHOTO DR

ler de démocratie sociale si nous ne nous assurons pas que chacun et chacune trouve sa place, à son rythme, dans notre collectif.”

Elle a également évoqué le travail de suivi de cette résolution tout au long du mandat, avec la mise en place d'indicateurs partagés et de bilans intermédiaires. *“Il ne s'agit pas d'un texte que l'on vote et que l'on oublie. Il s'agit d'un document que nous allons faire vivre, ajuster, mettre en œuvre ensemble. C'est à ce prix que notre résolution restera utile et crédible »* a expliqué la secrétaire générale adjointe.

Une résolution pour agir, ensemble.

En conclusion, Emmanuelle Perin a invité les congressistes à s'approprier cette résolution comme un outil d'action, un point d'appui pour leurs combats futurs, un marqueur d'identité syndicale. *“Ce texte n'est pas parfait. Mais il est profondément politique, profondément collectif. Il dit qui nous sommes, ce que nous refusons, ce que nous voulons. Et c'est déjà beaucoup.”*

C'est donc sur cette note de détermination et de confiance dans l'intelligence collective que la présentation de la résolution s'est clôturée, donnant le ton d'un congrès placé sous le signe de l'ambition, de la fidélité aux valeurs CFTD, et de la capacité à se projeter vers l'avenir. ■

PROJET DE RÉOLUTION (SUITE)

Dix débats, dix regards sur les défis du syndicalisme

Moment incontournable du congrès fédéral, les débats autour de la résolution sont l'occasion d'enrichir le texte collectif, d'interroger les orientations proposées et de faire vivre la démocratie syndicale. Cette année, dix amendements ont été discutés en séance plénière, portés par des syndicats qui ont tenu à faire entendre leur voix, à questionner certains choix ou à impulser de nouvelles pistes. Sans entrer dans le détail des arguments, voici un aperçu des grandes thématiques débattues.



1. L'extrême-droite n'a pas sa place dans nos rangs

Le premier débat, porté par le SFASS, visait à rappeler avec force que le soutien à l'extrême-droite constitue un motif d'exclusion de la CFDT. Une ligne rouge revendiquée pour défendre les valeurs antiracistes, humanistes et solidaires de notre organisation.

2. Une fédération éco-responsable

Le syndicat Protection Sociale Bretagne a proposé que la fédération s'engage dans la réalisation d'un bilan carbone, pour mesurer son impact environnemental et se doter de leviers d'action. Une proposition adoptée avec un très large soutien.

3. Données sociales et faisabilité

Le SYPS Centre a souhaité supprimer un article prévoyant une étude sur la précarité et la prime d'activité, au motif que les données seraient trop difficiles à obtenir. Le congrès a préféré maintenir cette orientation ambitieuse, malgré les incertitudes.

4. Inégalités salariales et stéréotypes

Un amendement du PS Bretagne proposait de supprimer une phrase jugée ambiguë sur les métiers féminisés. L'objectif : éviter toute reproduction de stéréotypes sur les compétences «naturelles» des femmes. Le congrès a validé cette vigilance rédactionnelle.

5. Santé des femmes : agir concrètement

C'est un débat fort du congrès.

Le SYPS Centre a défendu un amendement pour encourager la mise en place de congés menstruels dans les accords collectifs, soutenu par un engagement fédéral fort pour accompagner les équipes syndicales. Cet amendement a été très largement adopté par les congressistes.

6. Temps de travail et retraite : plus de souplesse

Le SYNEE a proposé de déplaçonner le Compte Épargne Temps, notamment en vue de préparer des fins de carrière plus choisies. Une mesure adoptée à une très large majorité.

7. Fidéliser les adhérents retraités

Le SFASS a porté un amendement invitant la fédération à préparer l'articulation entre emploi et retraite, pour renforcer le syndicalisme retraité et maintenir l'adhésion au-delà de la vie active. Un débat consensuel, là encore adopté très largement.

8. Reconnaître les compétences militantes

L'article 11.2.4 sur la valorisation des parcours syndicaux a suscité une demande de suppression de la part du SIPROLOR. Le congrès a fermement rejeté cette proposition, préférant renforcer les passerelles vers des formations certifiantes, au nom de la justice interne et de la reconnaissance de l'engagement

9. Cumul de mandats dans les commissions professionnelles


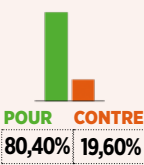



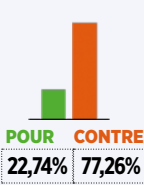

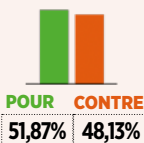


Cinq syndicats ont proposé de supprimer un article prévoyant une étude sur le cumul des mandats au sein des commissions professionnelles. S'ils ont reconnu l'intérêt de la transparence, ils ont mis en garde contre le risque d'un débat mal posé ou d'une lecture trop technocratique. Le congrès leur a donné raison : l'amendement a été adopté, ce qui signifie que l'étude ne sera pas menée.

10. Syndicats nationaux : un modèle à encadrer

Enfin, un amendement du SYNTEF proposait d'inscrire dans la résolution la possibilité de créer des syndicats nationaux. La fédération a rappelé son attachement à un syndicalisme de proximité et fédéral. L'amendement a été rejeté, réaffirmant une organisation ancrée dans les territoires.

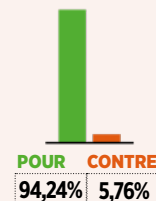
Le tableau des résultats de vote, reproduit ci-dessous,

témoigne de la diversité des points de vue et du haut niveau d'engagement démocratique des congressistes. Entre ambitions sociales, structuration interne et innovations militantes, ces débats montrent une fédération vivante, à l'écoute de ses syndicats et en mouvement permanent.

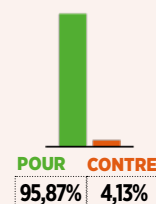
Débat N°1 - Idées d'extrême-droite et exclusion - SFASS			
Chap 1.1	Ajouter en fin d'article 1.1.9 la phrase suivante « La fédération réaffirmera que le soutien affiché aux idées ou à un parti d'extrême droite constitue un motif d'exclusion »	 INTÉGRÉ	 POUR 80,40% CONTRE 19,60%
Débat N°2 - TEJ / Bilan carbone - PS Bretagne			
Chap 2.1	Ajout d'un article 2.1.11 : « La Fédération s'engage à réaliser un bilan carbone »	 INTÉGRÉ	 POUR 99,64% CONTRE 0,36%
Débat N°3 - Données sur l'utilisation de la prime d'activité et le taux de précarité - SYPS Centre			
Chap 3.2	Supprimer l'article 3.2.2 : « Une étude sur tous les secteurs professionnels sera engagée pour connaître le taux de précarité, l'utilisation de la prime d'activité et toute autre donnée utile afin d'adapter nos revendications salariales. »	 REJETÉ	 POUR 22,74% CONTRE 77,26%
Débat N°4 - Origine des inégalités salariales - PS Bretagne et SYPS Centre			
Chap 4.1	Dans l'article 4.1.3, supprimer l'expression « Ils sont perçus comme le prolongement du travail « naturel » des femmes » : Dans nos secteurs professionnels, les inégalités salariales se traduisent essentiellement par une mauvaise reconnaissance et une plus faible rémunération des métiers très féminisés de l'accompagnement, du soin et de la cohésion sociale. Ils sont perçus comme le prolongement du travail « naturel » des femmes. Les compétences nécessaires à leur exercice sont donc peu ou pas reconnues.	 INTÉGRÉ	 POUR 51,87% CONTRE 48,13%
Débat N°5 - Congé menstruel - SYPS Centre			
Chap 4.3	Ajouter à la fin de l'article 4.3.4 la phrase suivante : « La Fédération PSTE encouragera la mise en place d'accords donnant des congés spécifiques au bénéfice des travailleuses, ou en les incluant dans les accords existants. Elle encouragera les militants à diffuser les argumentaires qu'elle construit. »	 INTÉGRÉ	 POUR 96,96% CONTRE 3,04%

Débat N°6 - Déplafonnement du CET - SYNEE**Chap
6.4**

Ajouter à la fin de l'article 6.4.13 la phrase suivante « *Le nombre de jours de CET devra être déplafonné avec l'allongement de l'âge de départ à la retraite afin de donner la possibilité aux seniors qui le souhaitent d'épargner leurs congés, RTT,... pour partir plus tôt sans perte de salaire.* »

**INTÉGRÉ****Débat N°7 - Syndicalisation des retraités - SFASS****Chap
9.1**

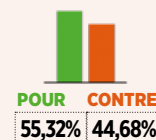
Création d'un article 9.1.3 : « *Dans l'intérêt de l'organisation, la fidélisation des adhérents vers le syndicalisme « retraité » se prépare en amont. La fédération sensibilisera les syndicats en lien avec le Syndicat National des Retraités sur les services à l'adhérent et le militantisme des retraités.* »

**INTÉGRÉ****Débat N°8 - Valorisation des parcours syndicaux et formation qualifiante - SIPROLOR****Chap
11.2**

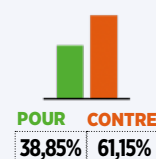
Suppression de l'article 11.2.4 : « *Dans le cadre de la valorisation de leur parcours syndical, les militantes et militants doivent pouvoir être orientés vers des formations externes certifiantes et qualifiantes, mieux reconnues dans le monde du travail, notamment dans des domaines liés aux compétences transférables comme le management ou la gestion de projet. La fédération PSTE accompagnera les syndicats dans la mise en œuvre de cette démarche.* »

**REJETÉ****Débat N°9 - Cumul du mandat dans les CP - SYPS Midi-Pyrénées/PS NAQ/SYPS Centre/SYPS Alsace/SYNHAPS/PS AURA****Chap
12.2.4**

Suppression de l'article 12.2.4 : « *Une étude d'opportunité sera menée pour évaluer la possibilité du cumul des mandats par un membre de commission professionnelle.* »

**INTÉGRÉ****Débat N°10 - Syndicats Nationaux - SYNTEF****Chap
12.3**

Ajout d'un article 12.3.6 : « *La fédération PSTE est toutefois consciente et prend en compte le caractère nécessairement national de certains syndicats de son périmètre, compte-tenu des spécificités.* »

**REJETÉ**

**LES
TEMPS FORTS**

Jeunes générations : une place à part entière

La fédération PSTE affirme depuis plusieurs mandats sa volonté forte de renouveler les générations militantes. Ce congrès en a été une nouvelle illustration concrète : chaque syndicat pouvait intégrer un-e jeune dans sa délégation, un stand jeune animé par le groupe fédéral a permis d'aborder les revendications spécifiques de la jeunesse. Mais cet engagement se traduit surtout à travers le collège "Jeune Génération" du Bureau fédéral qui garantit depuis 4 mandatures une représentation pleine et entière de quatre militant-es de moins de 35 ans au sein de l'instance politique de la fédération. Voici le témoignage de deux d'entre eux :



Elodie Morand

Militante du **SYNAMI** et récemment élue au Bureau fédéral dans le collège jeune, **Élodie Morand** a vécu son tout premier congrès fédéral comme une immersion dense, marquante, et révélatrice. *"C'était une très belle expérience. J'ai rencontré énormément de monde issu de professions très différentes. C'était riche, intense, parfois même un peu vertigineux, mais passionnant."*

Ce qu'elle retient avant tout de ces trois jours à Nancy, c'est la découverte de ce qui se joue "en coulisses" : *"Derrière une adhésion à un syndicat, on ne se doute pas de tout ce qui est débattu, construit, décidé collectivement. Les règles de prise de parole, les échanges contradictoires, la liberté laissée à chaque syndicat de s'exprimer... J'ai vraiment découvert les rouages internes de notre fédération."*

Elle souligne aussi un sentiment fort de convergence. *"Même si nous venons de métiers différents, on partage des valeurs solides. Cela permet de travailler ensemble, malgré la diversité de nos réalités."*

Son élection au Bureau fédéral marque pour elle un nouveau départ. *"C'est tout nouveau, je vais devoir apprendre beaucoup de choses, mais je suis curieuse. J'ai envie de comprendre les débats internes, de voir comment les décisions se construisent. Cela me parle, car cela fait écho à ce que je vis dans mon métier."* Salariée en Mission locale, Élodie voit dans sa place d'élue une double légitimité : porter les préoccupations de la jeunesse qu'elle accompagne au quotidien, mais aussi celles de sa propre génération : *"À 32 ans, il se passe plein de choses : l'emploi, le logement, l'engagement. La fédération doit intégrer nos réalités, nos besoins, et s'ancrer sur ces terrains-là."*

Récente adhérente, elle mesure l'importance d'offrir des perspectives concrètes aux jeunes militant-es : *"Permettre à des jeunes de s'investir rapidement, de vivre le syndicalisme dans le concret, c'est ce qui fidélise. Avoir une vision du réel, c'est ça qui donne envie de continuer."*



Théo Ritzenthaler

C'est avec un mélange de curiosité, d'enthousiasme et de fierté que **Théo Ritzenthaler**, militant du **SORCO**, a participé pour la première fois à un congrès fédéral... et pas seulement en tant qu'observateur : il y était candidat au Bureau fédéral, au sein du collège jeune.

"J'avais déjà assisté à une journée de congrès dans mon syndicat, mais là, c'est un autre niveau. Un congrès fédéral, c'est très formateur : on découvre l'étendue des secteurs représentés par la fédération, on rencontre des militant-es issu-es de réalités très diverses. Ça donne une vraie vision d'ensemble."

Pour lui, l'un des moments forts a été la présentation de la résolution fédérale et les débats sur les amendements : *"C'est la vie syndicale dans ce qu'elle a de plus riche. Le désaccord n'est pas un problème, au contraire : il fait partie de la démocratie CFDT."*

Élu au Bureau fédéral à l'issue du congrès, Théo se prépare à découvrir les contours concrets de cette nouvelle responsabilité. Il mesure aussi l'enjeu symbolique de sa présence : *"C'est une fierté d'avoir été choisi. Il est essentiel que des jeunes participent aux instances : pour apprendre, pour transmettre, pour faire vivre la pluralité des points de vue. Il ne faut pas que les savoirs militants se perdent quand d'autres partent à la retraite."*

Engagé, déterminé, et bien conscient du chemin à parcourir, Théo incarne cette nouvelle génération de militantes et militants que la fédération entend faire grandir. Une dynamique de renouvellement qui s'inscrit pleinement dans les priorités du mandat à venir.

INTERVENTION CONFÉDÉRALE

« L'importance de l'engagement collectif pour bâtir une société plus juste, solidaire et durable »

C'est Lydie Nicol, secrétaire nationale qui a représenté la confédération au congrès.

Le congrès est un moment central de démocratie interne, de bilan et de projection vers l'avenir. Il s'agit d'un temps fort pour évaluer l'action passée, définir de nouvelles orientations et constituer une équipe porteuse de la feuille de route syndicale. Lydie Nicol a rendu un hommage appuyé à l'engagement militant des adhérents, qui font vivre un syndicalisme exigeant, utile et transformateur. Son discours a insisté sur la nécessité de rester déterminés malgré un contexte difficile, en maintenant le cap du progrès social et en affirmant la vitalité d'un syndicalisme de proposition. Chaque structure CFDT joue un rôle essentiel, en lien avec les syndicats et les adhérents, pour nourrir l'organisation de la réalité du terrain. En 2025, la CFDT rassemble plus de 640 000 adhérents et prépare son congrès confédéral de façon collective, en cherchant à le moderniser et à favoriser les échanges entre territoires et secteurs. Ce congrès sera un moment de décisions stratégiques pour répondre aux défis du monde du travail, notamment la transition écologique, qui est désormais une priorité centrale.

La CFDT défend une transition juste, inclusive et démocratique, en soulignant le rôle incontournable des salariés. Lydie Nicol a abordé également la question du pouvoir d'achat, la transformation du travail (digitalisation, polyvalence, IA), et la nécessité de reconnaître et valoriser les compétences des salariés. Elle a rappelé l'importance d'un droit effectif à la reconversion, d'une attention portée aux parcours professionnels, et d'une vigilance sur la santé au travail. Face aux politiques gouvernementales de réduction budgétaire, la CFDT affirme sa volonté de défendre la justice sociale, la transparence des arbitrages, la préservation des services publics et une fiscalité plus juste. Elle prône l'investissement plutôt que la rigueur aveugle, et milite pour une réforme fiscale globale intégrant les enjeux environnementaux.

Trois chantiers internes majeurs sont mis en avant:

La cotisation syndicale : nécessité de réformer la charte pour garantir l'autonomie et la solidarité entre structures, en assurant une répartition équitable des ressources.

Le deuxième chantier majeur concerne la formation syndicale, essentielle pour que chaque adhérent CFDT puisse agir efficacement dans un contexte professionnel de plus en plus complexe. La CFDT s'est engagée à tripler l'effort de formation depuis le dernier congrès confédéral, afin de répondre à la densité et à la technicité croissantes de l'activité syndicale. L'objectif est de garantir à chaque militant, quel que soit son contexte, les compétences nécessaires pour relever les défis actuels, en rendant l'offre de formation plus cohérente, accessible et ambitieuse. Par ailleurs, la CFDT souhaite accompagner les parcours militants, en facilitant l'engagement et la montée en compétences, grâce à divers outils et dispositifs adaptés à chaque situation.

Le troisième chantier est la lutte contre l'extrême droite, dont la montée met en péril les fondements du modèle social et syndical. La CFDT adopte une position ferme de refus de toute compromission avec les ennemis de la démocratie, et combat activement les idées qui divisent et stigmatisent dans le monde du travail. Elle agit concrètement à travers des plans d'action, des formations et des outils d'analyse, refusant toute banalisation ou résignation face à cette menace.

Ces chantiers internes prennent tout leur sens au regard des combats concrets menés, notamment celui des retraites, emblématique de la capacité de la CFDT à défendre une vision alternative et juste, centrée sur la reconnaissance du travail, la pénibilité, et l'égalité femmes-hommes. Malgré l'adversité et le manque d'écoute gouvernemental, la CFDT persévère dans le dialogue et la recherche de solutions. Le travail, au cœur de la stratégie syndicale, est envisagé comme un facteur d'émancipation, de



PHOTO DR

cohésion sociale et de transformation. Les résultats du baromètre CFDT 2025 montrent la difficulté et la souffrance persistantes au travail, renforçant la nécessité d'un engagement syndical fort pour un travail qui ait du sens, respecte la santé, et contribue à une société plus juste et durable.

La CFDT défend une vision du travail qui a du sens, permettant à chacun de s'épanouir, de développer ses compétences et de contribuer à un projet collectif. Elle insiste sur la nécessité d'un travail respectueux de la santé physique et mentale, plaidant pour la reconnaissance et la prévention des risques professionnels, notamment par la réforme du Compte Professionnel de Prévention. Le travail doit aussi être démocratique, s'inscrire dans une société plus juste, durable, et participer à la transition écologique et à la cohésion sociale.

Pour atteindre ces objectifs, la CFDT agit à tous les niveaux (entreprises, branches, territoires, national, européen) et s'engage dans les négociations sur les reconversions et transitions professionnelles, tout en restant vigilante face aux réponses patronales.

Face à un contexte complexe et à la défiance envers la politique, la CFDT affirme la force du collectif, du dialogue et de l'action concrète. Elle poursuit un syndicalisme de proposition et de transformation, centré sur la défense du travail, la lutte contre les extrémismes et la construction d'alternatives crédibles. Lydie Nicol a conclu en réaffirmant l'importance de l'engagement collectif pour bâtir une société plus juste, solidaire et durable, et en soulignant la détermination et la cohérence de la CFDT et de ses membres. ■

Une voix des Outre-mer, un message de solidarité

C'est avec une émotion palpable et un profond sens des responsabilités que Louise Hoarau, secrétaire générale du syndicat PSTE Réunion, s'est adressée aux congressistes réunis à Nancy.

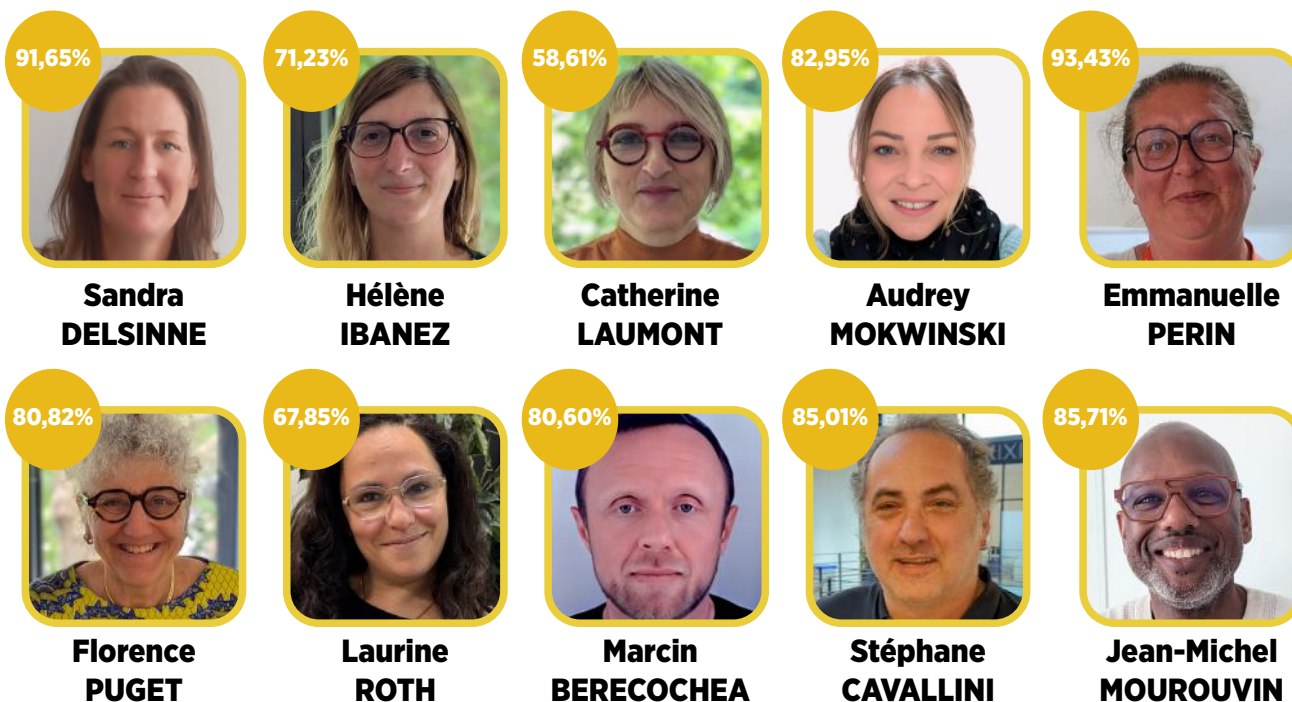
Invitée au titre des DROM-COM, elle a porté la voix des collègues ultramarins, tout en affirmant les liens solides qui unissent son syndicat à la fédération PSTE. Dès ses premiers mots, Louise a rappelé que sa présence n'était pas seulement protocolaire, mais *"l'expression d'un lien fort, stratégique et solidaire entre nos secteurs."* Car si les contextes diffèrent, les combats sont les mêmes : défense des missions de service public, lutte contre la casse sociale, promotion d'un syndicalisme de terrain, unitaire et combatif. Dans un discours puissant, elle a dressé le constat d'un démantèlement progressif des moyens, d'une montée du management autoritaire, de la précarisation des statuts et d'une perte de sens du travail. *"Ce qui est visé, a-t-elle affirmé, c'est l'idée même que l'État et ses agents ont un rôle fondamental à jouer pour garantir la cohésion de notre pays."* Louise a souligné l'urgence de construire des ripostes collectives, au-delà des différences de statuts ou de territoires. *"Ce que nous partageons, c'est une même dignité, une même vocation, et un même refus : celui de céder au fatalisme."* Elle a appelé à l'unité, à la clarté des revendications, et au courage dans l'action syndicale. Mais au-delà du constat, elle a aussi tenu à saluer l'accompagnement indéfectible de la fédération PSTE dans les moments difficiles vécus à La Réunion. Remerciant chaleureusement l'équipe fédérale, elle a souligné l'importance de ce soutien, même à 10 000 km, pour faire vivre les valeurs de solidarité, de démocratie interne et de respect mutuel.

En conclusion, elle a salué un congrès *"riche d'enseignements"*, promettant de repartir *"outillée d'informations précieuses"*, et plus déterminée que jamais à poursuivre le combat. *"Soyons les gardiens de nos missions, les défenseurs de la République sociale."* Avant de conclure, non sans humour, en lançant une invitation à venir tenir le prochain congrès à La Réunion... à condition que le trésorier l'accepte. ■

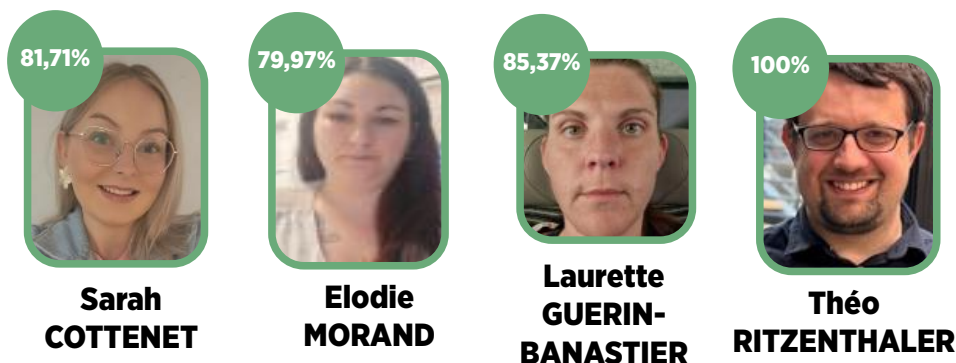


Résultats des élections du bureau fédéral

Collège du Bureau Fédéral Sortant



Collège Syndicats / Jeunes Générations



Collège des Syndicats

60,17%



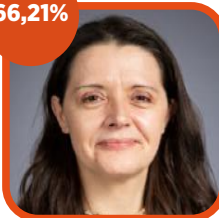
**Houria
CHOURY**

62,07%



**Karine
DARRAMBIDE**

66,21%



**Sandrine
DELGRANGE**

75,00%



**Mohamed
DJERDOUBI**

69,14%



**Katia
FOLLIGNE**

71,55%



**Stéphane
FOURNIER**

65,34%



**Corinne
GEORGET**

79,14%



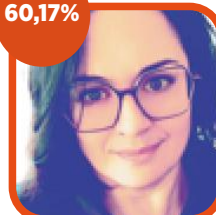
**Stéphan
GUTFREUND**

82,41%



**Pierre-André
HUBERT**

60,17%



**Fanny
LIGERON**

76,03%



**Olivier
PENOBERT**

71,55%



**Leela
PINCEMIN**

66,03%



**Sandra
PROVOT**

73,79%



**Angélique
RAGON**

69,31%



**Anne
SUTRA**

71,72%



**Vanessa
TOUVENEAU**

Collège des Secteurs Professionnels

86,76%



**Sophie
BASTIDE-CORBIN**

99,83%



**Nadia
HARRAT**

87,63%



**Kadia
MAIGA**

89,90%



**Séverine
MAYOR**

84,87%



**Mamadou
SOW**

72,95%



**Patrick
MEYERE**



Le Groupe VYV Union mutuelle de groupes soumise aux dispositions du Code de la mutualité
n° Siret 532 641 832, n° LEI 6990001081 LUUP92. Siège social: 42-48, rue Jeanne-d'Arc - 75013
Paris, DirCom: Groupe VYV - © Gettyimages - 04/24
www.vyv.fr
MUTUALITE
FRANÇAISE

Le Groupe VYV vous propose son mémento social 2024

Pour vous accompagner dans la gestion de votre protection sociale, nous mettons à votre disposition le **mémento social 2024**, véritable outil qui regroupe les chiffres clés et les principales données de la protection sociale :

- les prestations versées par le régime général de la Sécurité sociale : indemnités journalières, pension d'invalidité... ;
- les tarifs de la Sécurité sociale dans le cadre du parcours de soins ;
- les montants des remboursements de frais médicaux.

Pour plus d'informations, contactez-nous :
relation.partenaire@groupe-vyv.fr

Téléchargez
le mémento
social 2024



www.groupe-vyv.fr



SANTÉ ASSURANCES & RETRAITE - SOINS & ACCOMPAGNEMENT - LOGEMENT



Pour une santé
accessible à tous